

## APA 3475 – 3 crédits - Atelier Métis 2019

Atelier Métis 2019

Description : Expérimenter l'architecture de paysage sur le terrain. Acquérir et perfectionner les outils de lecture et d'analyse du paysage et des jardins. Développer des modes d'expression graphique. Réaliser des projets de design in situ.

Été 2019

Exigences d'inscription : sous dépôt de CV, portfolio et relevé de notes, ouvert aux étudiants de BAC 2 à maîtrise en architecture de paysage

Cours à option

ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Chargée de cours

Marie Claude Massicotte

[marie-claude.massicotte@umontreal.ca](mailto:marie-claude.massicotte@umontreal.ca)

Local : 4039 (3, 4 et 5 mai 2019)

Jardins de Métis du 5 au 14 août 2019

## Description de l'atelier:

Ce cours en majorité in situ dans le lieu enchanteur des Jardins de Métis est une occasion de renouveler un partenariat entre les Jardins de Métis et l'Université de Montréal. Théâtre d'une collaboration et de mise en place de *parterres* pendant de nombreux étés, cette édition 2019 est aussi l'occasion d'expérimenter un projet de jardin permanent soit de la conception à la réalisation d'année en année et de cohorte en cohorte.

Le projet de jardin à concevoir et réaliser se veut une inspiration du *cadavre exquis* qui est un jeu d'écriture collectif dont chaque auteur se réfère aux chapitres précédents devenant en finalité une œuvre littéraire complète (intro, intrigue, dénouement, conclusion).

Cette idée de transposer ce concept à travers le jardin, lieu ouvert et évolutif, apparaît judicieuse afin de pouvoir créer et le voir se métamorphoser d'année en année. Le jardin est un lieu qui se démarque par ses ambiances et son caractère évolutif s'exprimant par la créativité et l'amalgame des composantes (espèces inertes, vivantes (végétaux), croissance, mortalité, entretien) en place. Dans un secteur et lieu donné des Jardins de Métis, les étudiants doivent donc composer un jardin à partir d'éléments déjà en place et une liste exhaustive de végétaux ainsi que des matériaux. La finalité étant d'année en année la création d'un jardin débutant par ce qui a été fait et réalisé l'année précédente

Dans sa version future soit possiblement en l'an 2020. L'atelier permettra de mailler les étudiants en Architecture de paysage de l'UDEM et en arts visuels de l'UQAM réalisant ensemble un projet créatif, novateur et concerté.

Cet atelier assurera une plateforme d'intérêt pour tous et un arrimage interuniversitaire. Les architectes paysagistes ayant à travailler souvent avec diverses expertises dont les artistes. Le jardin dans sa permanence sera en complémentarité avec les jardins et installations du festival des Jardins de Métis et pourra être découvert par le public année après année.

L'atelier se ferait en 2 phases, les étudiants vont concevoir par équipe un jardin, et ce en mode *charrette* (3 jours) dès le mois de mai. Par la suite, ils seront sur place aux Jardins de Métis pour le raffinement de la conception et la mise en œuvre du jardin. Aussi plusieurs capsules seront offertes soit en termes de design avec les végétaux, d'entretien, de stabilisation de rives, de conception et d'éléments programmatiques et de mise en place d'objets d'art à partir de matériaux sélectionnés sur place.

Le but étant de commencer à solliciter dès cette première année le maillage entre œuvres artistiques et paysage.

### **Objectifs pédagogiques**

Favoriser l'exploitation du végétal dans la permanence des jardins

Connaitre et expérimenter le travail de design in situ avec les végétaux

Vivre l'expérience d'un atelier /chantier

Expérimenter la conception d'un projet et sa réalisation

Apprendre et analyser un territoire et lieu donné

Développer des aptitudes et habiletés pour concevoir un design avec les végétaux à partir de divers enjeux tant environnementaux, sociaux, culturels et fonctionnels dans un lieu donné

Développer une capacité et une habileté à visualiser et concevoir des aménagements vivants et novateurs

Développer une méthode et des outils de conception pour valoriser le design avec les végétaux et la mise en œuvre de jardins

Développer et consolider ses habiletés de conception et de design

Développer et enrichir son approche sensible

Développer des compétences en communication (orale, écrite et graphique)

Apprendre à gérer et consolider le travail d'équipe

Concevoir et réaliser selon une méthodologie et un échéancier précis

### **Déroulement de l'atelier**

Les exigences qui suivent sont posées afin de vous permettre de développer une discipline de travail, selon une méthode itérative mettant en jeu a) la formulation des assises du projet b) l'élaboration des concepts d'aménagement et c) l'élaboration d'hypothèses d'aménagement avec notamment la végétation

**À chacune des étapes, il vous est communiqué la teneur des travaux à réaliser pour leur finalité, en vue de l'avancement du projet selon l'étape.**

Les livrables

Les travaux produits en plan pour le volet conception doivent être présentés en 2D ou 3D selon les exigences, **de manière soignée**. Cela permettra de bien comprendre les constats tirés des analyses, de même que les potentiels et les limites des concepts et des hypothèses d'intervention explorés au cours du projet.

Les produits 2D ou 3D élaborés en cours de projet et particulièrement représentatifs du développement du projet doivent être conservés en bon état et soigneusement archivés. Chaque produit doit être identifié à son auteur(e) ou ses auteurs et daté. Bien entendu les livrables principaux sont les emplacements des jardins réalisés.

## Travaux d'équipes

Les exercices associés au projet seront faits en équipe de 4, 5 ou 6 étudiants.

Pas plus de 4 équipes.

## Capsules d'information

Au cours de l'atelier, certaines capsules d'information sur les diverses étapes, ou des enjeux particuliers seront données soit par l'enseignante ou des invités

## Le carnet personnel

Vous devez être muni dès le début de l'atelier d'un carnet personnel de type Canson (5.5 X 8.5 po). Le carnet vous accompagnera tout au long de l'atelier. Vous y consignerez tout le travail personnel de réflexion, d'exploration, de projection, d'interrogation et de production d'idées et qui appuieront votre contribution au travail d'équipe. Vous noterez donc tout ce qui peut émerger de votre travail tant individuel que d'équipe au fur et à mesure : croquis, observations, éléments de problématique, contraintes, opportunités d'intervention, pistes de réflexion, évocations, précédents, questions, prototypes, essais, etc.

L'une des exigences de l'atelier étant de nourrir le projet sur l'ensemble du processus avec une production graphique et matérielle soutenue, le carnet comportera des dessins, schémas, simulations et autres à profusion. Le carnet fera foi au final, de votre investissement personnel dans le travail d'atelier, ce qui compte pour 10% de la note finale.

## L'évaluation

Les notes d'étapes et la note finale porteront sur les éléments suivants :

- a) la qualité des travaux quant à la rigueur analytique, à la fécondité sur le plan conceptuel, à l'approfondissement du projet sur le plan spatial, formel, matériel, etc., et quant au rendu ;
- b) l'approfondissement du projet à toutes les étapes, selon les directives reçues ;
- c) la cohérence du projet des concept(s) aux explorations et à l'élaboration de la proposition d'aménagement ;
- d) l'intérêt du projet quant à sa réponse au contexte et aux enjeux soulevés en cours de travail, quant à ses orientations conceptuelles ;
- e) la qualité du dossier de projet élaboré avec les documents produits à chacune des étapes et les rendus finaux.
- g) Sur le plan individuel, l'assiduité démontrée dans l'usage du carnet et la qualité de son contenu ainsi que l'esprit d'équipe.
- h) La qualité de la présentation écrite et/ou orale ainsi que le français parlé et écrit comprenant la clarté des propos, l'esprit stratégique et de synthèse, la qualité et la fluidité oratoire.
- i) La présence et le travail sur le terrain en cours de réalisation des jardins

En sus de ce qui précède s'appliqueront les critères généraux suivants :

- degré d'intégration des outils d'exploration matérielle (dessins, schémas, maquettes et toute autre production pertinente sur tout médium approprié) au processus de travail à toutes les étapes ;
- autonomie démontrée en cours de travail eu égard aux exigences des différentes étapes (travail de réflexion et d'élaboration appuyé par une production appropriée) ;

- participation active et constructive aux critiques et aux réflexions menées en cours d'atelier et lors des critiques.

Voici la répartition de la notation au cours de la session

### Projets

- A) charrette idéation du 3 au 5 mai : 20 % équipe
- B) Jardins conception et réalisation aux jardins de Métis :40 % équipe
- C) Esprit d'équipe : 30% individuel
- D) cahier de notes/croquis : 10 % individuel

### Règles pédagogiques

La réussite de l'atelier repose sur la production de l'ensemble et de chacun des travaux requis, et ce, aux dates prévues.

Les séances de travail et de charrette sont des occasions privilégiées pour travailler efficacement en équipes ou en individuel et pour discuter des orientations du travail avec la responsable de l'atelier. Elles peuvent inclure des présentations et des mises au point de sa part. Des directives supplémentaires peuvent y être communiquées. Il est donc essentiel que les étudiant(e)s soient présent(e)s à toutes les séances d'atelier et de charrette. Toute absence devra être communiquée à la responsable de l'atelier. Par ailleurs, puisque les rencontres formelles avec les équipes et les étudiant(e)s ne pourront avoir lieu qu'à tour de rôle, il est attendu que l'élaboration des projets soit menée par tous avec un maximum d'autonomie et d'initiative. Il n'est nul besoin d'attendre la validation de la responsable d'atelier pour élaborer des propositions ou des alternatives et pour en évaluer le mérite. Il vous faut donc faire preuve d'initiative pour ce qui est de prendre position et de produire et exécuter sur le terrain.

Chaque étape de travail doit être appuyée par une production matérielle en 2D et/ou 3D si indiquées. Par conséquent, les travaux en cours d'élaboration ne seront discutés en atelier que dans la mesure où les analyses, les réflexions et leurs conséquences sur le projet, les concepts, leur approfondissement et leur développement en propositions étoffées sur le plan spatial seront soutenus par une production appropriée.

Les instructions concernant les exercices, les étapes ou le déroulement de l'atelier/cours seront envoyées via Studium ou autre plateforme indiquée par Marie Claude Massicotte. Les étudiant(e)s ont la responsabilité de consulter leur messagerie et/ou Studium aussi souvent que nécessaire. Nulle dérogation aux directives et aux échéanciers ne sera acceptée en raison d'une négligence à cet égard.

Toute correspondance adressée au responsable de l'atelier doit émaner d'une adresse universitaire (...@umontreal.ca) qui vous permet d'être immédiatement reconnu, et non de votre compte de messagerie personnel (Hotmail, Gmail ou autre).

Les dates de remise et de chantiers présentées doivent être considérées comme inflexibles. C'est dire qu'à moins d'une entente préalable avec la responsable de l'atelier, tout retard entraînera automatiquement une pénalité de 10% par jour, et ce, jusqu'à concurrence de 30%. Ces règles seront appliquées de manière implacable, quelles que soient les raisons invoquées. Enfin, toute proposition de changement au présent syllabus en cours de session devra être adoptée à l'unanimité par l'ensemble des participants.

### SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Montréal offre des services de soutien

aux étudiants en situation de handicap, dont des

mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants

désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire

auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>

## **\_Intégrité, fraude et plagiat**

**Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site**

**<http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.**

Règles de sécurité sur le chantier

**Tous les étudiants sans exception doivent se munir de gants de travail, de lunettes de protection et de bottes de sécurité avec bout en acier.**

Modifications au déroulement du cours/ atelier

Il se pourrait que les exigences, la portée et la conduite des exercices soient ajustées en cours de route pour tenir compte de la progression des étudiant(e)s, ou pour permettre de porter attention à des aspects qui poseraient des difficultés particulières. Cela dit, les activités et étapes prévues sont distribuées dans le calendrier sommaire ci-joint :

## **Calendrier**

### **Charrette idéation**

## **Du 3 au 5 mai 2019 – local 4039 -faculté de l'aménagement**

3/05/19 : introduction à l'atelier/cours, définition des équipes, présentation des divers documents (photos, liste de végétaux, sites , documents autocad etc. ) Capsule sommaire sur le design avec les végétaux (volet composition, textures, effets, ambiance, plantes accent, dominances, coloration, saisons). Exploration conceptuelle, recherche et représentation graphique des sites, conception préliminaire.

4 /05/19 : Conception et représentation graphique préliminaire et présentation en am à tous avec un professeur invité. Élaboration préliminaire d'un fil conducteur et d'une trame narrative entre les équipes

**05/05/19** : finalisation du fil conducteur production de la trame narrative conceptuelle, lien entre les équipes, ajustement et présentation finale conception des jardins, détails techniques. Remise des documents finaux par équipes

## **Du 5 au 14 août – Conception et réalisation Jardins de Métis**

04 /08/19 : Possibilité d'arrivée des participants fin pm (à valider par les jardins de Métis pour hébergement)

05/08/19 : Visite des sites, visite des jardins de Métis avec animateurs, rencontre avec le contremaître François Leblanc et l'horticultrice en chef Patricia Gallant ainsi qu'Alexander Reford, début des travaux en chantier, prise de mesure, ajustement de design, établissement de l'échéancier et des tâches

06 /08 /19 : Visite de la région et lecture de paysages tels que Métis-sur-Mer, St-Octave de Métis, Price et visites de jardins privés, rencontre avec locaux et /autres

07/08/19 : Adaptation du design et des propositions en fonction du terrain, début de chantier

08/08/19 : Chantier et capsule (2 h) de Francyne Lord sur l'art public et les jardins. Possibilité de conférence publique sur l'art dans les jardins avec coordonnatrice du musée de Rimouski et Francyne Lord consultante en arts publics en fin d'après-midi ou en soirée, visite des œuvres d'art des Jardins de Métis

09/08/19 : Chantier et en soirée échanges et moment de célébration UDEM/Jardins de Métis

10/08/19 : Chantier

11/08/19 : Chantier

12/08/19 : Entretien de la végétation capsule de Patricia Gallant en matinée et chantier

13/08 /19 : finalisation du chantier et capsule sur la stabilisation des pentes en bordure du fleuve

14/08/19 : finalisation du chantier, présentation en présence d'Alexander Reford et autres .Retour sur l'atelier et départ vers Montréal (pour midi) , remise du cahier de notes/croquis et des divers documents

## **Bibliographie**

Piet Oudolf with Noel Kingsbury.  
Piet Oudolf : landscapes in landscapes  
London: Thames & Hudson 2011  
(SB 472.45 O94 2011)

Richard L. Austin  
Elements of planting design  
New York: Wiley c2002  
(SB 472.45 A97 2002)

Mathieu Battais ... [et al.]  
Aménager avec le végétal : pour des espaces verts durables  
Lyon : Certu c2011  
(SB 472.54 F7 A44 2011)

Annik La Farge ; preface, additional text and photographs, Rick Darke ; principal photography, Scott Mlyn, Juan Valentin ; art direction and design, Lorraine Ferguson. **On the High Line**  
New York: Thames & Hudson 2012  
(F 128.65 H54 L324 2012)

Chris van Uffelen.  
Green city spaces : urban landscape architecture  
Salenstein: Braun [2013]  
(SB 472.7 U34 2013 )

Bruce Sharky.  
Thinking about landscape architecture : principles of a design profession for the 21st century  
London : Routledge 2016  
(SB 472.45 S53 2016)

John Diekelmann and Robert Schuster ; illustrations by Renee Graef  
Natural landscaping : designing with native plant communities  
Madison, WI : University of Wisconsin Press c2002  
(SB 472.32 E8 D54 2002 )

Andrew McIndoe  
Design & planting  
Boston, MA : Horticulture Books c2006  
(SB 472.45 M396 2006 )

Piet Oudolf and Noel Kingsbury.

Planting : a new perspective

London : Timber Press 2013

(SB 472.45 O95 2013 )

Claude Desjarlais, Anne Blondlot, rédaction générale et coordination,  
Savoir s'adapter aux changements climatiques, [Montréal] : Ouranos 2010  
(QC 903.2 Q4 S28 2010)

Claude Villeneuve, François Richard, Vivre les changements climatiques : réagir pour l'avenir, Sainte-Foy, Québec : Éditions MultiMondes c2007 (QC 981.8 C5 V552 2007)

Claudia Dinep, Kristin Schwab, Sustainable site design: criteria, process, and case studies for integrating site and region in landscape design, Hoboken, N.J.: J. Wiley c2010 (SB 472.45 D56 2010)

Meg Calkins, The sustainable sites handbook: a complete guide to the principles, strategies, and practices for sustainable landscapes, Hoboken, N.J.: John Wiley & sons, inc. c2012 (QH 541.15 L35 C345 2012)

LANDRY, Bruno, MERCIER, Michel, *Notions de géologie avec exemples du Québec, deuxième édition*, Modulo éditeur, Outremont, 437 p.

POTTIER, Aurélien, *Les paysages de la Mitis : caractérisation et mise en valeur. Le paysage et le développement touristique*, Université de Tours et les Jardins de Métis, 1999, 104 p.

Vaillancourt, Marie-Andrée, Lafontaine Caroline, *Caractérisation de la Baie Mitis*, Jardins de Métis et Pêches et Océans Canada, Grand-Métis, 1999, 185 p.

Philippe Poullaouec-Gonidec avec la collaboration de Gérald Domon ,  
Danielle Routaboule et Bernard St-Denis *Parterres de paysage* , Les 400 coups ,2002, 112 p.

## Sites internet

Jardins de Métis <https://www.jardinsdemetis.com/>

<https://www.parcmitis.com/Geologie-et-hydrographie/>

<http://books.openedition.org/cdf/510?lang=fr> **gilles clément**

Politique des rives, du littoral et des plaines inondables, Québec

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2035/>

Ministère du développement durable, environnement et lutte contre les changements climatiques

[http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/ministere/rejoindr/adr\\_reg.htm](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/ministere/rejoindr/adr_reg.htm)

Environnement et changement climatique Canada

<https://www.ec.gc.ca/?lang=Fr>

Atlas de la biodiversité au Québec

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/atlas.htm>